



Communiqué de presse

Paris, le 24 juillet 2026

Décarbonation et économie circulaire :

Ecomaison lance trois dispositifs pour accélérer la consommation industrielle des 360 000 tonnes de déchets valorisables collectés chaque année

Face aux impératifs de transition énergétique, de souveraineté des ressources et de décarbonation de l'industrie, Ecomaison, l'éco-organisme agréé par l'État pour les produits et objets de la maison, annonce le lancement d'une démarche inédite structurée en trois volets. À travers un appel d'offres, un appel à partenariat d'innovation et un appel à manifestation d'intérêt, Ecomaison vise à optimiser la préparation, la valorisation matière ou énergétique des 360 000 tonnes de déchets valorisables qu'il collecte chaque année via ses 4 filières.

Faire émerger une filière française souveraine

L'ambition d'Ecomaison est d'identifier de nouveaux partenaires industriels et développer une filière française performante, capable de transformer massivement les déchets valorisables en ressources de qualité. Pour atteindre cet objectif, Ecomaison déploie trois dispositifs simultanés, dont les **candidatures** sont ouvertes **jusqu'au 21 septembre 2026**, pour un **démarrage opérationnel** des contrats dès le **1er janvier 2027**.

1. Un Appel d'Offres (AO) dédié aux solutions matures de valorisation énergétique

Ecomaison fournit déjà près de 360 000 tonnes de Combustible Solide de Récupération (CSR) par an à diverses cimenteries et centrales européennes et françaises. Pour consolider ce maillage, cet appel d'offres cible les industriels proposant la préparation et/ou la fourniture de CSR vers des unités de valorisation énergétique déjà opérationnelles, ou dont la mise en service est prévue dans un délai maximal de 18 mois. Ecomaison s'engage sur des contrats de 2 à 6 ans, garantissant un approvisionnement stable via des volumes minimums.

2. Un appel à Partenariat d'Innovation (PI) pour le recyclage et la valorisation matière

Afin de réduire les volumes destinés à la combustion et favoriser des boucles plus vertueuses de recyclage ou de valorisation matière, Ecomaison recherche des **solutions alternatives visant une meilleure extraction des matières**. Ce dispositif s'adresse aux porteurs de projets d'innovation en phase finale de développement (niveau de maturité technologique TRL 7 minimum). L'objectif d'Ecomaison est de leur apporter un **soutien financier pour franchir les dernières étapes vers une industrialisation complète** (TRL 9).

3. Un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour créer de nouvelles capacités de combustion

Conscient des limites actuelles des infrastructures, Ecomaison souhaite faire émerger des projets « clés en main » pour de **nouvelles unités de valorisation énergétique** des CSR (limités à **19,9 MWth**). Ces projets peuvent concerner la **création d'unités nouvelles de type « green field »** ou la **modernisation d'installations existantes pour les adapter aux CSR**.

Fabien Cambon, directeur des achats, de l'innovation et de la performance chez Ecomaison, souligne l'urgence de cette démarche : « Le constat est simple et direct. La filière CSR française souffre d'un déficit de capacités de consommation au regard des capacités de production de CSR. Notre stratégie est donc de développer des nouvelles capacités de valorisation énergétique de CSR en France pour combler cet écart. Cet AMI va permettre à des porteurs de projets de créer des unités de combustion CSR alimentées avec les volumes de CSR produits à partir des déchets Valorisables Ecomaison ».

Informations pratiques pour les industriels : Les règlements de consultation et les dépôts de candidatures pour l'AO, le PI et l'AMI sont accessibles sur les plateformes d'Ecomaison jusqu'au 21 septembre 2026.

- [Cliquer ici](#) pour candidater l'appel d'offres
- [Cliquer ici](#) pour les partenariats d'innovation
- [Cliquer ici](#) pour l'appel à manifestation d'intérêt

Contacts presse

Agence CIA

Karène Arfaoui - 06 30 74 70 23 – karfaoui@agence-cia.com

Mélissa Bire - 06 50 02 16 38 – mbire@agence-cia.com

À propos d'Ecomaison

Ecomaison est l'éco-organisme agréé par l'Etat pour gérer le tri, la collecte, le réemploi et le recyclage des objets et matériaux de la maison : mobilier, literie, textiles de décoration, produits et matériaux de construction du bâtiment, articles de bricolage et de jardin, jouets.

En 2025, Ecomaison a collecté près de 2 millions de tonnes d'objets et matériaux de la maison et du bâtiment, recyclées à 98% (réemploi, recyclage, valorisation énergétique). Avant sa création, 55% des meubles étaient enfouis. Les progrès et les innovations d'Ecomaison font de l'éco-organisme un acteur de référence dans l'Économie Circulaire.

Plus d'informations sur : ecomaison.com